

14 MARS 2024



Aujourd'hui dans le mot du Jeudi :

- Une RIS amiante le 10 avril
- La journée de la visibilité transgenre le 31 mars
- Le choc des savoirs

Choc des savoirs

LA LUTTE DOIT CONTINUER



Le ministère de l'éducation nationale a déménagé !

Les personnels se sont massivement mobilisé·es pour exprimer leur refus de la réforme du Choc des savoirs (pétitions, motions, grève...). Dans un premier temps, pour imposer sa réforme, Gabriel Attal a choisi la stratégie de l'attente. Il a laissé passer les mois de janvier et février où les moyens pour l'année à venir sont communiqués aux personnels avant de publier les textes de la réforme. Malgré ce silence radio, le rejet des personnels est resté intact. Cette période a permis de mettre en avant un fait nouveau. Le ministère de l'éducation nationale ne se situe plus rue de Grenelle mais bel et bien à Matignon. Cette mainmise du

Premier Ministre sur la question de l'éducation est un véritable problème démocratique. Mme Belloubet reste notre interlocutrice principale. Or celle-ci ne dispose d'aucune marge de manœuvre.

Comme pour la réforme du Bac ou du lycée pro, SUD éducation dénonce une démarche autoritaire du gouvernement qui avance contre l'avis majoritaire des collègues.

Refuser le tri social des élèves !

Alors que le Conseil supérieur de l'éducation a émis un avis défavorable sur les textes publiés au Journal Officiel, Gabriel Attal s'entête et impose sa réforme injuste. La mise en place des groupes de niveau, la facilitation du redoublement, la mise à l'écart des élèves en difficultés sont des mesures profondément choquantes pour la majorité des collègues, principalement dans le second degré. Ce dispositif de tri social a pour but de dissuader les élèves les moins bons de poursuivre leurs études après la fin de la scolarité obligatoire pour en faire une main d'œuvre peu qualifiée et malléable alors que l'élite restera dans l'entre-soi.

La mise en place de ces mesures punitives ne permettra pas de régler la question de la difficultés scolaires. Les groupes de niveau seront organisés à moyens constants et déjà la question du manque de profs empêche la mise en œuvre de cette réforme.

SUD éducation exige le retrait du choc des savoirs, recrutement massif de personnel et la baisse du nombre d'élèves par classe pour accompagner efficacement l'ensemble des jeunes scolarisé·es, quel que soit leur niveau !

L'école primaire est également concernée !

Le projet passéiste du « Choc des savoirs » va également faire sentir ses effets dans le secteur primaire. Comme pour les collègues du secondaire, la mise en place des groupes de niveau va avoir un impact pour les enseignant·es de CM2. Ces dernier·es vont devoir procéder au tri de leurs élèves en vu de leur entrée au collège. A partir de la rentrée prochaine, la multiplication

des évaluations nationales pour chaque niveau est l'exemple que la politique du tri deviendra une norme. Il s'agit là d'une rupture complète avec l'aide aux élèves en difficulté qui, à l'école, se pratique à l'intérieur des classe ou par l'intervention du Rased, quand il existe encore !

Cette politique est renforcée par la labellisation des manuels de lecture et de mathématiques en CP et CE1. Le gouvernement entend mettre en place une éducation à plusieurs vitesses entre ceux qui respecteraient la ligne officielle et ceux qui, au contact des spécificités de leurs élèves, auraient le courage d'adapter leur pratique pour aider les jeunes qui leur sont confié·es.

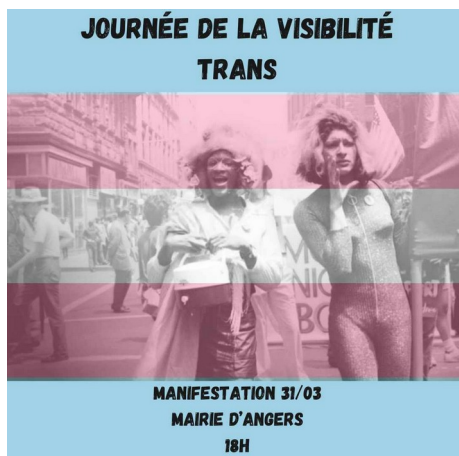
SUD éducation défend plus que jamais la liberté pédagogique des enseignant·es et condamne toutes formes de tri social des élèves.

Refusons de participer aux groupes de travail de constitution des groupes de niveau et aux Conseils école-collège.

Participons massivement à la réunion du 27/03 organisée par le collectif vigilance laïcité à 20h à la bourse du travail à ANGERS.

FAISONS COMME NOS CAMARADES DU 93 ([Lien vers leur caisse de grève en ligne](#)) ET DU 44 ! MOBILISONS-NOUS POUR DÉFENDRE UNE ÉCOLE PUBLIQUE ET ÉMANCIPATRICE POUR TOUS ET TOUTES.

Journée internationale de la visibilité trans **MANIFESTATION LE 31 MARS À ANGERS**



Comme chaque année le 31 mars, nous célébrons à travers le monde la Visibilité trans. Ce jour a été créé en miroir de la journée du souvenir trans, pour que nous ne nous mobilisions pas qu'autour du deuil. Qu'on parle des personnes trans en dehors des situations violentes auxquelles elles font face et qui se terminent bien souvent par la mort.

Pour plus d'information sur la question, nous vous renvoyons vers le [site du planning familial 44](#) qui, en lien avec l'association REBOO-T, développe la question des luttes trans.

REJOIGNEZ-NOUS LE 31 MARS À 18H DEVANT LA MAIRE D'ANGERS POUR UNE MANIFESTATION

Réunion d'Information Syndicale : Amiante **MERCREDI 10 AVRIL 14h30, BOURSE DU TRAVAIL À ANGERS**



Dans l'Éducation nationale l'amiante n'en finit plus d'être un scandale !

Ce lundi 4 mars a été diffusée sur France 5 une enquête de Vert de Rage intitulée "Amiante : l'école malade"*. Ce reportage très attendu a mis en lumière les dysfonctionnements dont l'Éducation nationale et de nombreuses collectivités territoriales sont responsables. Près de 30 ans après son interdiction, l'amiante n'en finit plus d'être un scandale sanitaire au sein de l'Éducation nationale.

*à revoir en VOD [en cliquant là](#)

Dans le Maine-et-Loire, omerta autour de l'amiante :

Cette réalité mise à jour par les journalistes est aussi celle à laquelle fait face SUD éducation 49 dans le Maine-et-Loire. Au cours de la campagne syndicale d'alerte sur la question de l'amiante dans l'éducation nationale menée depuis l'automne dernier, les militant·es de SUD éducation 49 se sont retrouvé·es confronté·es à une très forte opacité de la part des collectivités territoriales comme de l'éducation nationale.

Dans la quasi totalité des cas, les Dossiers Techniques Amiante (DTA) qui sont l'outil indispensable au repérage de l'amiante dans les établissements ne nous sont pas communiqués et lorsqu'ils le sont, ils ne sont souvent pas à jour et comportent d'importantes incohérences. Pire encore, certains DTA établissent des recommandations urgentes qui ne sont pas suivies d'effets plusieurs années après. Ce n'est pourtant pas faute pour SUD éducation de rappeler systématiquement la réglementation en vigueur et de tirer la sonnette d'alarme.

C'est pourquoi SUD éducation 49 organise une réunion d'information syndicale ouverte à tous les personnels de l'Éducation nationale et de l'ESR consacrée à l'amiante. Pour le 1er degré, cette réunion pourra être décomptée du temps de conférence pédagogique.

Programme

- Présentation de l'amiante, où il se cache et la législation en vigueur
- Comment agir ? Comment obtenir et lire le DTA de son école ou établissement ?

Retrouve l'article complet du SUD 49 sur la situation dans le Maine-et-Loire [en cliquant là](#)

Pour vous mettre l'eau à la bouche, SUD éducation 49 a préparé un magnifique 4 pages avec des infos et des jolies images garanti sans amiante !

Yaka cliquer sur [par là](#)

- Agenda Sud éducation 49

- **25-26 MARS** : Stage pédagogie alternative à la Bourse du Travail (Angers)
- **27 MARS** : Débat Collectif Vigilance Laïcité salle Pelloutier, Bourse du Travail à 20h (Angers)
- **31 MARS** : Manifestation de la Journée de la Visibilité Trans, Mairie d'Angers à 18h
- **10 AVRIL** : RIS amiante à la Bourse du Travail à 14h30
- **16 AVRIL** : AG Journée de SUD éducation à la Bourse du Travail de 9h à 17h (Angers) (Pense à avvertir ta hiérarchie avant le 13 avril)



Equipe de rédaction :

Les Jeudien·nes

Si vous souhaitez vous désabonner de la liste, utilisez l'application <http://desabonnement.ac-nantes.fr>

ATTENTION : ce lien n'est plus cliquable pour des raisons de compatibilité, copiez-le dans votre navigateur